



SECTION JURIDIQUE



* D O S S I E R *

DEMANDE PRÉALABLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE ACTION DE FORMATION

sous réserve d'acceptation par la Commission Professionnelle, selon les critères de prise en charge de la profession concernée.
Toute demande reçue après la date du dernier jour de formation (cachet de réception faisant foi) sera systématiquement refusée.

RENSEIGNEMENTS PARTICIPANT

CODE SIRET PERSONNEL DU PARTICIPANT A LA FORMATION | | | | | | | | | | | | | | | |
(14 chiffres à demander à l'INSEE de votre région)

NOM DE VOTRE STRUCTURE

NOM DU PARTICIPANT..... PRÉNOM NÉ (E) LE..... SEXE H F

PROFESSION CODE NAF | | | | | |

ADRESSE CODE POSTAL | | | | | |

VILLE TÉL. PORT. FAX

ASSUJETTI À LA TVA NON ASSUJETTI À LA TVA

AUTO-ENTREPRENEUR

E-MAIL@.....

RENSEIGNEMENTS FORMATION

INTITULÉ DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

NUMERO DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME | | | | | | | | | | | | | | | |

NOMBRE DE JOURS ENTIERS + NOMBRE DE DEMI-JOURNÉES

DATE DE DÉBUT DE STAGE | | | | | | | | DATE DE FIN DE STAGE | | | | | | | |

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

DANS L'ENTREPRISE DANS UN CENTRE DE FORMATION FORMATION À DISTANCE / E-LEARNING

ADRESSE

CODE POSTAL | | | | | | | | VILLE

Seules sont éligibles les formations d'une durée minimale de 6 h sur une journée ou cycle de 6 h par module successif de 2 h minimum

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

MONTANT H.T. MONTANT T.T.C.

- RENSEIGNEMENTS DOCUMENTS**
- Devis de l'organisme de formation ou convention de stage
 - Programme détaillé de la formation
 - Photocopie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle (URSSAF) ou attestation d'exonération de cette contribution (à réclamer à votre caisse URSSAF si cette attestation ne vous a pas été adressée)
 - Relevé d'identité bancaire

RENSEIGNEMENTS DÉLIVRÉS

Dès la fin du stage et après réception de l'accord de prise en charge vous indiquant le n° de dossier à rappeler impérativement, transmettez-nous le document suivant :

- Attestation de présence et de règlement (jointe à ce formulaire) à faire compléter impérativement par l'organisme de formation

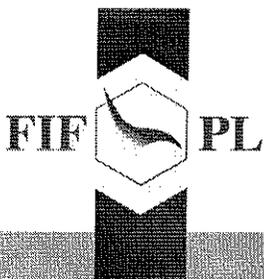
Le cas échéant :

- Photocopie de la facture acquittée par l'organisme de formation précisant l'intitulé, les dates de formation, les nom et prénom du ou des participant(s)
- Photocopie de l'attestation de présence précisant l'intitulé, les dates de formation, les nom et prénom du ou des participant(s)

Faute d'avoir reçu ce document dans les 2 mois suivant la fin de la formation, le dossier sera annulé et ne donnera lieu de ce fait à aucun paiement.

A : Le :

Signature du demandeur



**POUR TOUTE DEMANDE DE
DOSSIER DE PRISE EN CHARGE**
Site Internet : www.fifpl.fr
ou par fax au : 01 55 80 50 29
ou par tél. au : 01 55 80 50 00

Après nous avoir adressé un dossier
de prise en charge et seulement
après nous avoir adressé votre dossier,
pour tout renseignement, vous pouvez contacter,
de 10h00 à 13h00,
la personne responsable de votre profession.

SECTION JURIDIQUE

Emmanuelle DUMONT Tél. 01 55 80 50 24
Claire MAAREK Tél. 01 55 80 50 49

6910 ZA Avocats
6910 ZG Greffiers
6910 ZH Huissiers de Justice
6910 ZN Notaires
6910 ZP Commissaires Priseurs
6910 ZU Administrateurs Judiciaires
6910 ZV Avoués
6910 ZM Mandataires Judiciaires
à la Protection des Majeurs
8423 ZJ Justice

ATTENTION

Si vous avez identifié un abus (6420 61 70 17) veuillez impérativement donner un avis écrit au
DU PROTECTEUR DES MINEURS



FNUJA

Congrès du 2 au 4 juin 2011
Aix en Provence



AIX EN PROVENCE

« AIX-pression libre ! »

MERCREDI 1er JUIN 2011

- 14h00 Accueil des participants à l'Hôtel de Maliverny
- 14h00 Formation "L'Europe, près de chez nous" (FORMATION CONTINUE - Validée 4 heures)
- de 14h00 à 16h00 "La Gardé à vue : cas concrets et pratiques sous le prisme de l'Europe"
Vue de la Commission Européenne, par la DG JUSTICE
Vue de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
Vue de la France, par Maître Jean-Baptiste GAVIGNET, avocat au barreau de Dijon, Président de la Commission Pénale de la FNUJA, Maître Patrice SPINOSI, Avocat à la Cour de Cassation et Maître Gaétan DI MARINO, professeur à la Faculté de droit d'Aix en Provence
- de 16h00 à 18h00 "Regards croisés sur les conséquences pratiques de la directive « services » pour les Jeunes Avocats et les Jeunes Experts-Comptables (et commissaires aux comptes) »
Intervenants : Edouard de LAMAZE, Président d'Honneur de la FNUJA, membre du Conseil Economique et Social Européen, Massimo BUCALOSSO, Président de la Commission Europe de la FNUJA et Boris SAUVAGE, Président National du Club des Jeunes Experts Comptables.
- 20h30 Dîner aux « 2 Garçons »

JEUDI 2 JUIN 2011

- 9h00 Séance d'ouverture officielle du Congrès dans la salle des pas perdus de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Ouverture par :

Olivier QUESNEAU, Président de l'UJA d'Aix en Provence
Maryse JOISSAINS-MASINI, Députée Maire d'Aix en Provence ou son représentant
Claude LASSALLE, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Thierry WICKERS, Président du Conseil National des Barreaux, ou son représentant
Abderrazak KILANI, Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie

Tables rondes (FORMATION CONTINUE - Validée 2 heures)

- N°1 : vers un statut européen du jeune avocat ?
Amina OMAR NIETO, Vice Présidente de l'European Young Bar Association (EYBA)
Saverio LEMBO, past-Président de l'Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA)
Giuseppe SILECI, Président de l'Association Italienne des Jeunes Avocats (AIGA)
- N°2 : quelle Europe pour les professions libérales et les dirigeants d'entreprises - regards croisés.
David GORDON KRIEF, Président de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL)
Edouard de LAMAZE, membre du Conseil Economique et Social Européen.
Michel MEUNIER, Président du Centre des Jeunes Dirigeants

Validation de 10 heures
de formation continue

Discours

Vivianne REDING, Vice-Présidente de la Commission Européenne, DG JUSTICE
Noëlle LENOIR, avocate, ancien ministre des affaires européennes.
Michel MERCIER, Ministre de la Justice et des Libertés, ou son représentant.
Romain CARAYOL, Président de la FNUJA

- 12h30 Déjeuner officiel dans la salle des pas perdus de la Cour d'Appel
- 14h30 Début des travaux en commissions à l'Hôtel de Maliverny
- 20h30 Dîner à « la Mado »

VENDREDI 3 JUIN 2011

- 9h00 Atelier Droit Pénal : L'égalité des armes dans la procédure pénale à l'Hôtel de Maliverny animé par la Commission Droit Pénal (FORMATION CONTINUE - Validée 2 heures)
- 9h30 Reprise des travaux en commissions à l'Hôtel de Maliverny
- 11h00 Réception à l'Hôtel de Ville dans la Salle des Etats de Provence
- 12h00 Déjeuner libre
- 14h30 Reprise des travaux en commissions à l'Hôtel de Maliverny
- 15h00 Atelier Droit des mineurs : Point sur la réforme pénale des mineurs à l'Hôtel de Maliverny animé par la Commission Droit des mineurs (FORMATION CONTINUE - Validée 2 heures)
- 20h30 Dîner au Restaurant « Le Passage »

SAMEDI 4 JUIN 2011

- A partir de 9 heures Petit déjeuner à l'Hôtel de Maliverny
- 14h30 Assemblée Générale de clôture à l'Hôtel de Maliverny
- 12h00 Déjeuner sur place
- 14h30 Reprise de l'Assemblée Générale de Clôture
- A partir de 20h30 Dîner de Gala au « Cloître des Oblats »



union des jeunes avocats
aix en provence

**AIX-PRESSION
LIBRE!**



**CONGRES FNUJA 2011
L'EUROPE PRES DE CHEZ NOUS**

Vous êtes ici : Accueil

Accueil



"L'UJA d'Aix en Provence est très heureuse de vous accueillir pour le Congrès 2011 de la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats ! Sous le soleil méridional, cette édition sera placée sous le signe de l'Europe. De la garde à vue à la directive « Services », les échanges nombreux et diversifiés se tiendront dans une ambiance décontractée et quasi estivale. Vous partirez à la découverte de notre belle cité, vous perdrez dans l'entrelacs de ses ruelles ombragées, admirerez les places qui se réinventent à longueur de journée et goûterez le bonheur qui coule dans ses veines comme l'eau de ses fontaines... Aix, ville d'art, d'eau et d'histoire lovée au pied de la montagne Sainte Victoire vous attend pour un congrès d'exception. A tantôt, donc !"

Olivier QUESNEAU, Président de l'UJA d'Aix en Provence

Programme congrès

Programme Off

Congrès Élève ou jeune Avocat

Congrès complet

Hôtels

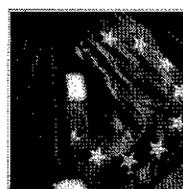


Congrès complet Élève Avocat ou jeune Avocat (moins de deux ans de barre)

400.00€ TTC

[Ajouter au panier](#)

[En savoir +](#)



Congrès complet
450.00€ TTC

[Ajouter au panier](#)

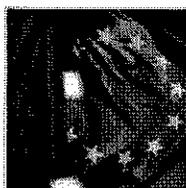
[En savoir +](#)

Aix en Provence

Samedi 4 juin 2011 dîner de Gala

Samedi 4 juin 2011 journée

Contacts / inscriptions



Samedi 4 juin 2011 dîner de Gala

120.00€ TTC

[Ajouter au panier](#)

[En savoir +](#)



Samedi 4 Juin 2011 journée

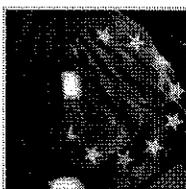
140.00€ TTC

[Ajouter au panier](#)

[En savoir +](#)

Vendredi 3 juin 2011 soirée

Jeudi 2 juin 2011 soirée

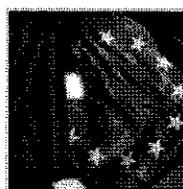


Vendredi 3 juin 2011 soirée

140.00€ TTC

[Ajouter au panier](#)

[En savoir +](#)



Jeudi 2 juin 2011 soirée

80.00€ TTC

[Ajouter au panier](#)

[En savoir +](#)

Jeudi 2 juin 2011 repas officiel

Mercredi 1er juin 2011 soirée

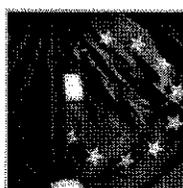


Jeudi 2 juin 2011 repas officiel

60.00€ TTC

[Ajouter au panier](#)

[En savoir +](#)



Mercredi 1er juin 2011 soirée

50.00€ TTC

[Ajouter au panier](#)

[En savoir +](#)